

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE

C A B I N E T

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

**Allocution de Madame la Ministre de l'Economie Forestière
à la cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de validation
du Plan d'investissement de la Stratégie National REDD+**

Brazzaville, Hôtel LEDGER, le 18 Septembre 2017

Vénérable sénateur,
Monsieur le Représentant de la Banque Mondiale,
Monsieur le Représentant de la Banque Africaine de Développement,
Distingués invités
Monsieur le Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement,
Madame la Représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture,
Monsieur le Conseiller du Président de la République, Président du Comité National REDD+,
Monsieur le Responsable du portefeuille Forêts-Environnement à la Banque Mondiale,
,
Mesdames et Messieurs.

Après les nombreuses consultations des parties prenantes au processus REDD+ dans les départements sur le premier draft du Plan d'investissement de la Stratégie Nationale REDD+, le tour revient aujourd'hui à Brazzaville d'abriter l'atelier national de validation de la troisième version de ce Plan d'action.

Je voudrais vous remercier d'avoir répondu à notre invitation à prendre part à cet atelier national, qui réunit les représentants de toutes les parties prenantes au processus REDD+, y compris les délégués des douze départements.

Je voudrais particulièrement remercier les Représentants des Organisations du Système des Nations Unies d'avoir honoré de leur présence la présente cérémonie d'ouverture de cet atelier.

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue et un bon séjour à Brazzaville à nos hôtes venus de l'étranger et aux délégués de l'intérieur.

Mesdames et Messieurs,

Depuis 2008, la République du Congo, notre pays a adhéré au processus REDD+, dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, l'une des plus graves menaces de l'heure à laquelle l'humanité est confrontée.

Bien qu'étant un pays à forte couverture forestière, couvrant 22xxx hectares soit xxx et à faible taux de déforestation estimé 0,47%, la République du Congo s'est engagée, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, à contribuer à l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de la contribution prévue déterminée, soumise au Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques, à l'orée de la 21^{ème} Conférence des Parties à cet instrument juridique, la République du Congo s'est engagée à réduire de 48% ses émissions de gaz à effet de serre, à l'horizon 2025, dans un scénario bas carbone, avec l'appui de la communauté internationale.

La réalisation du Plan d'investissement permettra de contribuer à la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, estimée à 21,5 millions de tonnes équivalents carbone pour la période 2000 à 2015 et à 35 millions de tonnes équivalents carbone, pour la période 2015-2020, en tenant compte des émissions historiques et futures.

Le Plan d'investissement, qui sera réalisé sur la période 2018-2025, constitue le cadre de référence des programmes et projets visant la réduction et la déforestation, la dégradation des forêts et l'accroissement des stocks de carbone.

Ce plan d'action est axé autour de 8 projets portant sur la gestion durable des écosystèmes forestiers du Mayombe, du Chaillu et du massif du Nord Congo, le développement des plantations forestières et agro-forestières. Ces projets sont la réponse aux principales causes actuelles

et futures de la déforestation à savoir l'exploitation forestière, l'agriculture, l'exploitation minière et l'agro industrie.

Comme on peut le constater, le Plan d'investissement revêt une répartition géographique équilibrée, qui prend en compte tous les grands écosystèmes de notre pays à savoir, les trois grands massifs forestiers, la vallée du Niari, la cuvette congolaise et le centre du pays.

Le programme d'investissement sera également soutenu par des actions habilitantes, notamment, l'appui à une gestion spatiale multisectorielle durable, à travers la révision du schéma national d'aménagement et l'élaboration du Plan national d'affectation des terres, un outil indispensable à la gestion durable des forêts, qui devrait garantir un domaine forestier permanent.

De même, l'amélioration de la gestion foncière facilitera l'accès à la terre aux populations locales et autochtones pour développer les plantations forestières villageoises et permettra d'éviter les conflits d'utilisation des terres.

La mise en œuvre des nouveaux systèmes agro-forestiers, la promotion de l'exploitation à impact réduit, des techniques de carbonisation améliorées, la transformation plus poussée des bois et le développement des plantations forestières vont requérir un renforcement des capacités des acteurs à différents niveaux.

Mesdames et Messieurs

Les rapports des études sur le diagnostic et le draft du Plan d'investissement soumis à votre examen ont fait l'objet de 32 consultations départementales, y compris le Département de Brazzaville, qui ont regroupé toutes les parties prenantes au processus REDD+.

Le Comité de suivi de l'élaboration du Plan d'investissement, qui regroupe les représentants des administrations publiques, le secteur privé et la société civile, s'est réuni régulièrement.

Le Comité National REDD+, organe de supervision du processus REDD+, a examiné le draft du Plan d'investissement les 5 et 6 septembre 2017. Comme on peut le noter, l'élaboration du Plan d'investissement a été conduite dans une approche participative.

Deux missions de suivi ont été réalisées par la Banque Mondiale, désignée chef de file des banques multilatérales dans le processus d'élaboration du Plan d'investissement, et la Banque Africaine de Développement.

Je voudrais saisir cette opportunité pour féliciter Monsieur Julian LEE, chargé du Portefeuille Forêt-Environnement de la Banque Mondiale, Monsieur Laouali GARBA, Spécialiste en Changement Climatiques de la Banque Africaine de Développement, Aurélie ROSSIGNOL, expert en ressources Naturelles à la Représentation de la Banque Mondiale, Madame Christine LANGEVIN et ses collègues du Bureau TERE, le Point Focal PIF/CAFI, le Coordonateur National REDD+ et leur collaborateur pour le travail abattu.

Malgré les difficultés rencontrées, le calendrier d'élaboration du Plan d'investissement révisé lors de la mission conjointe de suivi réalisée en juin 2017 a été tenu.

Avec l'organisation du présent atelier, un grand pas vient d'être réalisé. Il restera la finalisation du Plan d'investissement, sa soumission à l'unité de coordination au plus tard le 2 octobre 2017, respectant ainsi l'échéance exigée par le programme d'investissement Forestier, en sigle PIF.

Mesdames et Messieurs,

L'élaboration du Plan d'investissement a été rendu possible grâce à l'appui financier du programme d'investissement forestier, en sigle PIF de la Banque Mondiale et l'initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale, en sigle anglais CAFI, dont le Gouvernement du royaume de Norvège en

est le chef de file. Ces deux fonds et l'Agence Française de Développement vont également financer la mise en œuvre de certains programmes et projets déjà identifiés.

Je voudrais réitérer la gratitude du Gouvernement de la République à l'endroit de nos partenaires, qui ne cessent d'apporter leur soutien aux efforts de gestion durable des forêts dans notre pays, consentis sous l'impulsion de son Excellence Monsieur le Président de la République, dont l'engagement pour la protection de l'environnement est de notoriété mondiale.

Mesdames et Messieurs,

Avec l'élaboration du Plan d'investissement, la République du Congo, notre pays est entré dans la deuxième phase du processus REDD+. Il s'agit d'une phase cruciale qui permettra de démontrer la faisabilité du processus REDD+, et notre pays conduira à la dernière phase, la phase de paiement de carbone, attendu impatiemment par les populations locales.

Ainsi outre l'objectif de lutte contre le changement climatique, le processus REDD+ contribuera la lutte contre la pauvreté et diversification économique.

Votre connaissance du dossier à travers les consultations départementales, les réunions du Comité de suivi et du Comité national REDD+ et vos expériences me rassurent de la qualité des amendements qui seront apportés au draft du Plan d'investissement.

Tout en souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier national de validation du Plan d'investissement de la stratégie Nationale REDD+.

Je vous remercie.

